

Communiqué de presse
Paris, le 5 décembre 2024

Re_fashion



Un an du Bonus Réparation textile et chaussures : déjà plus de 1530 réparateurs labellisés, 826 000 réparations effectuées et un coup de pouce des marques à hauteur de 6,8 M€ pour inciter les Français à réparer plutôt qu'à jeter

Un bilan prometteur pour développer la réparation, comme un acte vertueux et la remettre dans nos réflexes !

- Un an après son lancement, le Bonus Réparation textile et chaussures créé à l'initiative de Refashion, l'éco-organisme en charge de la Filière Textile d'habillement, linge de maison et chaussures (TLC) agréé par les pouvoirs publics, affiche **des résultats positifs** depuis son lancement le 7 novembre 2023.
- Pour chaque réparation effectuée, les Français bénéficient d'une réduction immédiate comprise entre 6 et 25 euros pour un bonus moyen de 8€ (les petites réparations se veulent grandement majoritaire : embouts de talons pour la chaussure, trous pour les textiles)

- Le Bonus Réparation est financé par les metteurs en marché – marques, distributeurs et fabricants – à travers une éco-contribution versée à Refashion
- Entériné par la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour l'Économie Circulaire) de février 2020, ce dispositif vise à encourager les Français à réparer plutôt qu'à jeter. Il illustre l'efficacité d'une démarche collective pour un bilan prometteur qui dépasse les attentes :

Lancé avec un objectif initial de 500 réparateurs supplémentaires chaque année, le Bonus Réparation a vu l'adhésion des professionnels progresser plus rapidement que prévu. À fin 2024, plus de **1530 réparateurs (dont 30% sont des marques) sont labellisés et référencés sur la plateforme www.bonusreparation.fr**.

826 000 réparations ont été effectuées grâce au Bonus Réparation depuis son lancement. Le nombre de réparations a ainsi quasiment triplé ces 6 derniers mois par rapport aux 250 000 réparations enregistrées lors du bilan à 6 mois en mars 2024. Ce résultat illustre clairement l'intérêt croissant des consommateurs pour ce dispositif. À ce jour, 83 % des réparations ont été réalisées par des cordonniers et 17 % par des retoucheurs. Ce volume conséquent dédié à la cordonnerie s'explique principalement par deux raisons : d'une part, les consommateurs n'ont majoritairement pas les compétences nécessaires pour réparer leurs chaussures eux-mêmes contrairement aux vêtements. D'autre part, les cordonneries, généralement plus digitalisées que les ateliers de retouches, peuvent traiter un volume plus important de demandes. Par ailleurs, la cordonnerie est quasi exclusivement centrée sur les réparations, contrairement aux ateliers de retouches, dont l'activité se partage entre les réparations (30 % de leur activité), la transformation et les ajustements, comme les retouches de taille.

Ce succès repose sur une collaboration étroite entre Refashion et les réparateurs qui ont vu leurs doutes levés concernant de redoutées lourdeurs administratives et délais de remboursement. *« Nous avons écouté leurs préoccupations et simplifié au maximum les démarches, ce qui a favorisé leur adhésion et permis de renforcer le réseau »*, souligne **Elsa Chassagnette, Responsable Fonds Réparation** chez Refashion. *« De nombreux réparateurs labellisés nous ont également rapporté une*

augmentation de 20 à 30 % de leur chiffre d'affaires, sans pour autant observer une hausse des tarifs pratiqués. »

Un dispositif global au service de la réparation

Le Bonus Réparation s'inscrit dans une démarche plus large de Refashion pour promouvoir l'acte de réparer. En parallèle de ce dispositif, l'éco-organisme investit dans des initiatives ambitieuses.

La dernière en date, la **Refashion Académie**, un campus itinérant qui s'est tenu dans trois villes du sud de la France avec pour objectif de mobiliser les professionnels de la filière et sensibiliser le grand public aux bons gestes de la mode circulaire, à la réparation et à l'auto-réparation.

Refashion a investi plus de 5 millions d'euros depuis 2023 pour soutenir le développement de la réparation en France. Cet investissement a permis de recruter des réparateurs labellisés, d'apporter un soutien concret aux professionnels du secteur (notamment à travers des formations, des aides financières ou des soutiens aux fédérations) et de mener des campagnes de communication visant à transformer les comportements.

L'objectif : ancrer la réparation dans les habitudes des Français afin de prolonger la durée de vie de leurs vêtements et chaussures.

Le prochain défi ? Réaliser une étude d'envergure sur la profession et les habitudes de consommation, afin de disposer d'une vision plus précise et complète de la filière.

Elsa Chassagnette, Responsable Fonds Réparation chez Refashion, partage son enthousiasme : *« Ce bilan dépasse nos espérances. Nous constatons une véritable mobilisation des réparateurs et des consommateurs autour de ce dispositif. Réparer n'est pas qu'un geste économique, c'est un acte concret et puissant en faveur d'une mode plus durable et donc de l'environnement. Le succès du Bonus Réparation montre que, lorsque nous donnons les moyens et simplifions l'accès à la réparation, tout un écosystème s'active et des habitudes responsables émergent. » « Nous voulons que chaque consommateur prenne conscience de son pouvoir d'action. Réparer, c'est prolonger la vie de ses produits, réduire son*

impact environnemental, soutenir des savoir-faire locaux en valorisant les professionnels de la filière mais aussi faire du bien à son porte-monnaie ! ».

Le top performance en région :

Répartition des réparateurs labellisés par région :

1. Île-de-France : 208 réparateurs labellisés
2. Auvergne-Rhône-Alpes : 154 réparateurs labellisés
3. Hauts-de-France : 142 réparateurs labellisés

Répartition des réparations réalisées par région :

1. Île-de-France : 150 000 réparations effectuées
2. Occitanie : 75 000 réparations effectuées
3. Hauts-de-France : 65 000 réparations effectuées
4. Grand Est : 64 000 réparations effectuées

A propos de Refashion :

Refashion est l'éco-organisme de la Filière Textile d'habillement, Linge de maison et Chaussures. C'est une entreprise privée à but non lucratif, agréée par les pouvoirs publics, et financée par les metteurs en marché (marques, distributeurs et fabricants) au travers d'éco-contributions. Elle assure ainsi, pour le compte de plus de 6500 entreprises, la prise en charge de la prévention et de la gestion de la fin de vie de leurs produits mis sur le marché grand public sur le territoire français. En étant au cœur de l'écosystème de la filière, Refashion s'inscrit résolument dans une démarche collective et collaborative pour mobiliser l'ensemble des parties prenantes. Sa mission est ainsi de fédérer et accompagner tous les acteurs de la filière pour réduire les impacts et créer de la valeur. Refashion met en œuvre des outils, des services et des informations pour donner à tous les clés de l'action afin de mettre en œuvre une mode plus responsable et circulaire.

Contacts presse :

LA VILLA Maison de Communication

vroger@lavillagroupe.com - 0698229336